N°2026.04.27*10

Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le
ID : 022-212200067-20260429-D_2026_04_27_10-DE

COMMUNE DE BERHET
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

DÉPARTEMENT Côtes d'Armor
ARRONDISSEMENT Lannion

Convocation du 14/04/2026
Nombre en exercice : 11
Nombre Présents : 10
Nombre de suffrages : 11
Dont Nombre de procuration : 01

CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE du Lundi 27 Avril 2026

L'an deux mille vingt-six le vingt-sept du mois d'Avril à 19 heures 30 minutes, les membres du conseil municipal de Berhet, légalement convoqués se sont assemblés en la maison commune sous la présidence de Madame Laurence BENECH, Maire.

Présents : BENECH Laurence ; CHAPELAIN Yvon ; TURUBAN Aurélie ; STEPHAN Pierre ; LOAS Sylvie ; DROUMAGUET Pierre-Marie ; RIBAUT Laëtitia ; RONCIERE Céline ; SOYEUX Émilie ; LEGRAS Olivier
Absent excusé : OLLIVIER Guirec a remis un pouvoir à Mme BENECH Laurence
Absent :
Secrétaire de séance : Émilie SOYEUX

Objet : Adoption de l'application « Mon Village »

Mon Village est une application mobile qui permet de centraliser toute l'actualité locale des communes et de mettre à disposition un éventail de services aux habitants et visiteurs.

Un devis a été reçu de la société « **Mon Village** » situé à LOCMARIAQUER (56740)

Coût annuel de l'application : **600,00 € TTC**
Coût de mise en service pour la première année : **120,00 € TTC**

Après délibération le Conseil Municipal, à l'unanimité

APPROUVE l'adoption de l'application « Mon Village ».

NOMME comme référents : Mme Laëtitia RIBAUT et M. Pierre STÉPHAN

AUTORISE Mme le Maire ou son représentant à signer le devis correspondant.

CHARGE Mme le Maire ou son représentant du paiement de cette dépense qui sera inscrite au budget communal.

La secrétaire de séance,
Émilie SOYEUX

MAIRIE de BERHET Côtes D'Armor

Le Maire,
Laurence BENECH